

Un LaBerge américain achète la maison de son ancêtre



Publié le 4 Juillet 2011

Marc Cochrane 

Monument historique de L'Ange-Gardien

Un riche Américain du Texas réalise le rêve de sa famille, celui de faire revenir dans le patrimoine familial des LaBerge la vieille maison ancestrale, située sur la terre de l'ancêtre, Robert de la Berge, à L'Ange-Gardien.

Sujets : [NASA](#) , [Cavallaire](#) , [Côte d'Azur](#) , [France](#)

Selon l'historien de L'Ange-Gardien, Pierre-Lionel La Berge, Philip C. La Berge s'est porté acquéreur de la Maison La Berge, le 13 juin dernier. Elle était la propriété de feu le notaire Jacques Gagnon et de Frances Maies, qui ont exploité le site pendant un certain temps comme gîte touristique. Un décret ministériel du 8 mai 1975 avait accordé à la maison le titre de monument historique.

«Je suis fière d'avoir pu vendre la maison à Phil LaBerge. De cette façon, elle rentre dans le giron familial. Nous nous sommes donné la peine de la faire classer historique afin qu'elle reste dans le patrimoine du Québec et qu'elle ne soit pas démolie et que les Québécois puissent admirer le travail de leurs ancêtres», a commenté Frances Maies.

Philip C. LaBerge est un ingénieur civil retraité, expert dans la construction et l'évaluation des maisons, ainsi qu'en informatique. Il possède plusieurs sites Internet. Il est le fils du Dr Walter B. La Berge (1924-2004), ingénieur aérospatial, savant et inventeur, qui a oeuvré pour la NASA. Il a rédigé ses mémoires sous le titre de «Memoirs for my children» (365 p.), numérisés sur Internet et auxquels on peut accéder avec un mot de passe.

Le Dr Walter B. a fait un séjour mémorable avec sa famille, une douzaine de personnes, dans la maison ancestrale, en 1987, et a acquis la certitude qu'elle devrait revenir dans le patrimoine des familles La Berge. Son fils, Philip C. a revisité la maison le 4 août dernier en compagnie d'un courtier immobilier, qui a évalué le site à 800 000\$. À la suite de pourparlers, il en est venu à une entente qui lui a permis d'organiser le financement et l'achat de la propriété.

Toujours selon M. La Berge, il a dû vaincre les réticences des autorités du patrimoine, concernant la vente de biens patrimoniaux à des intérêts étrangers. Il possède une propriété, qu'il tient de son père, à Cavallaire, sur la Côte d'Azur, en France.

Parmi ses projets immédiats, il veut procéder à la rénovation complète, de la maison et du site, et créer un musée portant sur l'histoire des familles La Berge-La Barge pour en faire un lieu d'attraction, autant canadien, américain qu'europpéen. Il souhaite jumeler les villes de L'Ange-Gardien et de Colomby-sur-Thaon, en Basse-Normandie, lieu d'origine de la famille, dans le but de resserrer les liens entre les deux communautés. (M.C.)